




L'ARFJ

Association des résidences et foyers de jeunes (ARFJ)
37, rue Clisson – 75013 Paris
Tél. : 01 46 33 86 62
contact@arfj.asso.fr
www.arfj.asso.fr

A diverse group of young adults, including men and women of various ethnicities, are standing together and holding a large blue sign. They are all smiling and looking towards the camera. The sign is positioned in front of them, partially obscuring their torsos.

Un réseau associatif au service
du logement des jeunes
en insertion sociale
et professionnelle

L'ARFJ en bref

Une union d'organismes sans but lucratif

L'Association des résidences et foyers de jeunes (ARFJ) a été créée en 1994 par plusieurs associations qui ressentait le besoin de se regrouper pour échanger autour de leurs pratiques et chercher ensemble des réponses concrètes aux questions posées par la gestion de résidences et foyers de jeunes. Les fondateurs ont voulu que l'ARFJ soit non seulement une instance de représentation auprès des pouvoirs publics et des différents partenaires mais aussi un espace de discussion, d'information et de confrontation des pratiques.

Les adhérents

Les 14 associations adhérentes gèrent 33 résidences et foyers de jeunes (2725 lits au total) situés dans les régions :

- Ile-de-France (2202 lits dont 1671 à Paris) ;
- Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et Nouvelle Aquitaine e (523 lits).

Les actions de l'ARFJ

Instance fédératrice, l'ARFJ met en œuvre son projet associatif, en coopération avec ses adhérents, au travers des actions suivantes :

- les échanges entre les résidences et foyers de jeunes ainsi que la capitalisation de leur savoir-faire ;
- un éclairage pertinent sur les problématiques du terrain, en recourant si nécessaire à l'expertise d'intervenants extérieurs ;
- l'accompagnement à la mise en œuvre de projets liés aux activités des résidences et foyers de jeunes telles que la gestion associative et les actions socio-éducatives ;
- la représentation de ses membres et la promotion de leur rôle auprès des pouvoirs publics et des partenaires ;
- la diffusion d'outils d'information, utiles aux équipes salariées et bénévoles des résidences et foyers de jeunes.

L'ARFJ dispose de l'agrément national de jeunesse et d'éducation populaire.

La vocation des foyers adhérents

Les FJT, un outil de régulation sociale

Gérés par des organismes sans but lucratif, les foyers de jeunes travailleurs (FJT) ont pour mission d'accueillir les jeunes en situation d'insertion sociale et professionnelle. Ils leur offrent un hébergement souple et économique accompagné de services : cuisines aménagées, laverie, salles d'animation, espace multimédia, soutien à la recherche d'un emploi ou d'un logement... Conventionnés pour la plupart à l'aide personnalisée au logement (APL), ils permettent à des jeunes en formation ou en entrée dans la vie active de vivre en dehors du milieu familial et d'envisager l'accès à un logement autonome.



Les publics accueillis

Les FJT s'adressent principalement aux jeunes âgés de 18 à 25 ans voire, dans certains cas, de 16 à 30 ans. Ils veillent à promouvoir la mixité sociale. Jeunes en mobilité professionnelle, en parcours d'insertion ou en formation : la diversité des situations, des origines géographiques favorise les échanges, l'ouverture aux autres.

Au service de l'insertion des jeunes

Les projets socio-éducatifs des foyers visent à faciliter l'intégration des jeunes dans la vie sociale. Au travers des actions qu'elles proposent, les équipes d'animation informent et sensibilisent les jeunes sur des questions qui les touchent directement comme la recherche d'un logement pérenne, l'emploi, la santé, l'accès à la culture et aux loisirs. Elles encouragent les échanges entre les résidents et la participation des jeunes à la vie collective. L'insertion s'effectuant souvent par étapes jalonnées d'obstacles (chômage, difficultés d'accès au logement...), les équipes proposent si nécessaire un accompagnement social qui s'appuie sur un tissu partenarial de proximité.